



AAC D'OURSBELILLE

« Transformons ensemble une contrainte en une opportunité »



FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

LOCALISATION

- ✓ Hautes-Pyrénées, Midi-Pyrénées

SUPERFICIE

- ✓ Surface totale de l'AAC : 397 ha
- ✓ SAU de l'AAC : 325 ha

NOMBRE D'AGRICULTEURS

- ✓ 19 exploitants

CONTEXTE AGRICOLE

- ✓ Monoculture de maïs irriguée
- ✓ Un peu de céréales, tournesol et soja

QUALITÉ DE L'EAU

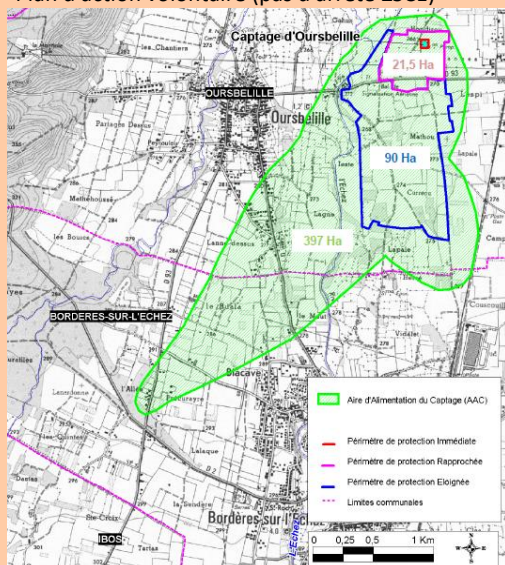
- ✓ Concentration en nitrates : entre 40 et 45 mg/l depuis début 2015
- ✓ Concentrations en phytosanitaires : pas de dépassement de la norme de 0,1µg/l pour les produits phytosanitaires
- ✓ Problématique principale : nitrates

MASSE D'EAU

- ✓ Eau souterraine
- ✓ Sols filtrants avec une nappe peu profonde
- ✓ Caractère stratégique : 10 000 habitants desservis

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

- ✓ Captage prioritaire Grenelle
- ✓ Plan d'action volontaire (pas d'arrêté ZSCE)



■ Historique de la démarche de protection du captage

2008 : mise en œuvre de mesures agro-environnementales

2009 : classement Grenelle et début de l'étude AAC

Fin 2012 : mise en œuvre du Plan d'Action Territorial (PAT) « Captage Grenelle d'Oursbelille »

Avril 2014 : renouvellement du PAT pour 2015-2016 (tranche conditionnelle pour 2017)

■ Acteurs impliqués

- **Maître d'ouvrage** : SIAEP Tarbes Nord (26 communes du nord du département des Hautes-Pyrénées)
- **Animateur territorial** : bureau d'études Territori
- **Partenaires** : Chambre d'agriculture 65 pour l'animation du volet agricole, en partenariat avec Arbres et Paysages 65 et le bureau d'études ASUP
- **Financeurs** : SIAEP Tarbes Nord, Agence de l'Eau Adour Garonne

■ Description de la démarche

Une démarche volontaire, multi-partenariale, pour créer une dynamique de groupe

Le Plan d'Action Territorial du captage d'Oursbelille est une démarche multi-partenariale incluant tous les acteurs du territoire aux côtés des agriculteurs et une implication volontariste du SIAEP Tarbes Nord (maître d'ouvrage) pour le pilotage et la concrétisation des actions, entraînant par exemple la signature de la Charte d'actions agricoles raisonnées et la mise en place de couverts hivernaux sur 270 hectares,

Actions agricoles

- Actions phyto : diagnostic initial des exploitations sur le risque de pollutions ponctuelles et mise en place de MAE « réduction d'herbicides » depuis 2008, renouvelées en 2015
- Actions nitrates : analyses de reliquats azotés (2 analyses par an sur une vingtaine de parcelles, réseau de suivi mensuel des reliquats sur 6 parcelles à partir de mars 2016), conseil en fertilisation, 1 ou 2 essais doses d'azote chaque année

Actions transversales

- Actions aménagement du paysage : un travail avec Arbre et Paysage 65 sur la possibilité de réimplanter des haies de façon ciblée sur le périmètre de protection rapproché du captage.
- Projets collectifs : en 2015, semis d'un couvert derrière maïs sur toute l'Aire d'Alimentation du captage, l'opération a été financée par le SIAEP Tarbes Nord et l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Une cartographie des sols à l'échelle du territoire : le bureau d'études ASUP a réalisé une carte fonctionnelle des sols qui devrait permettre de modifier les pratiques dans l'objectif de l'amélioration de la qualité de l'eau

Actions non agricoles : sensibilisation des communes, de RFF, du CG65 et des particuliers concernés par l'AAC (2 communes et un lotissement)

Actions de sensibilisation et communication

- Journée de sensibilisation sur l'Agriculture Biologique, démonstration de matériel de désherbage alternatif (1 ou 2 journées par an)
- Bulletins d'information du SIAEP Tarbes Nord « Inf'Eau » (2 numéros en 2015)
- Un site Internet : www.pat-oursbelille.fr
- Des formations adaptées aux attentes des agriculteurs



Du couvert végétal sur toute l'AAC

« Véritable action phare à grande échelle, la mise en place d'un couvert sur l'Aire d'Alimentation du Captage est un projet abouti, concerté et partagé pour la qualité de l'eau. Cette action innovante et expérimentale a été conçue et pensée pour stabiliser la qualité des eaux brutes du puits de captage. Elle engage les agriculteurs. Elle est une poursuite de la charte des bonnes pratiques de l'AAC. Elle nous permet de transformer ensemble une contrainte en une opportunité.

Pour le choix des couverts implantés nous avons choisi un mélange de graminées et légumineuses (triticale + vesce + phacélie) avec le dosage suivant : 120kg/ha pour le triticale et 15kg/ha pour la vesce et la phacélie. Afin de coller au plus près à la mise en place des couverts, au suivi et à l'évaluation de leurs actions sur la qualité des eaux brutes, un tableau de traçabilité et un protocole de suivi ont été établis.

Suite à une procédure légale de consultation, la mise en œuvre de l'implantation des couverts a été confiée à un entrepreneur de travaux agricoles, également exploitant sur la zone du captage »

Jean-Luc LAVIGNE, président du SIAEP Tarbes Nord

Une mesure des nitrates en continu

En 2015, le SIAEP Tarbes Nord a décidé d'investir près de 9 000 € dans un système de mesure en continu des nitrates grâce à une sonde placée directement dans l'eau brute de la nappe (dans le puits de captage).



CONTACTS

Président du SIAEP TARBES Nord : Jean-Luc LAVIGNE
Territori : Franck SAINT GIRONS (05.62.31.48.77)
CA 65 : Christelle DROGUET (05.62.31.69.72)

LIENS UTILES (sites web)

Site web du PAT Oursbelille :
www.pat-oursbelille.fr

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin du PAT Oursbelille « Inf'Eau' »

■ Principaux résultats :

Moyens mobilisés : Suivi en continu des semis du couvert par l'animateur du PAT, rédaction d'un rapport de plantation et d'un bilan sur les couverts par l'animateur du PAT, le SIAEP, la CA 65 et ASUP. Coût de l'opération : plus de 40 000€ HT pour un couvert implanté sur 270ha avec financement de l'AEAG et du SIAEP Tarbes Nord,

Engagement des agriculteurs : signature d'une charte d'engagement des agriculteurs du captage, mais aussi des acteurs agricoles du territoire (Chambre d'Agriculture, Organismes économiques)

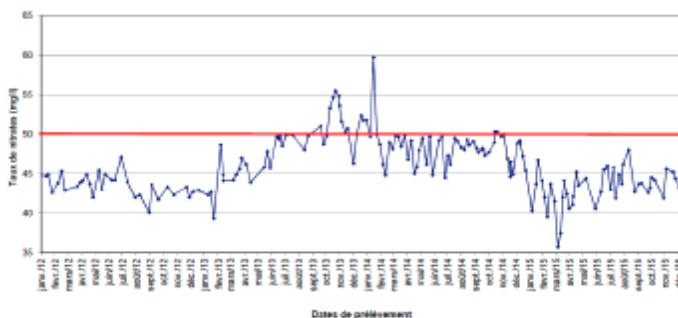
Engagement de changement de pratiques :

- la moitié de l'Aire d'Alimentation du captage est sous contrat MAEC « Réduction des doses d'herbicides », ce qui va induire des changements de pratiques en terme de désherbage des cultures
- introduction du soja sur quelques exploitations avec une MAEC « Introduction de légumineuses »
- une baisse sensible des doses d'azote sur la zone : -10 % sur 3 campagnes

Amélioration de la qualité de l'eau : une baisse sensible des nitrates à inscrire dans la durée



Evolution des teneurs en nitrates dans l'eau du SIAEP TARBES-NORD (Oursbelille)
Données du contrôle sanitaire ARS Midi-Pyrénées - DT55



Résultats du contrôle sanitaire réalisé par l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées - Délégation Territoriale des Hautes Pyrénées

■ Perspectives :

- continuer l'accompagnement individuel des agriculteurs
- concrétiser l'amélioration de la qualité de l'eau
- pérenniser l'implantation des couverts sur des secteurs préférentiels de l'AAC par rapport à des risques de lessivage, suite à l'élaboration de la carte des sols de l'AAC

■ Facteurs de réussite

facteurs liés spécifiquement au territoire :

- Un fort engagement des acteurs du territoire, et une politique volontariste de la collectivité
- Un suivi régulier et rigoureux des actions grâce à des réunions organisées toute l'année : Comités techniques institutionnels, Comités agricoles et Comité de pilotage annuel

facteurs transférables : organisation du Plan d'action, financements partagés AEAG/SIAEP

■ Limites

- Difficultés rencontrées : le plan d'action a été mis en place fin 2012 et les changements de pratiques nécessitent du temps. De plus, ces changements ne peuvent se faire qu'à la condition de maintenir le revenu des exploitants sur la zone.

Besoins exprimés pour une meilleure efficacité de l'action :

- des MAEC qui seraient ciblés sur le volet azote permettrait d'être encore plus efficaces